



CR SNPTES du CT du 15 septembre 2022

Huit sièges sont occupés par les représentants du personnel, dont deux représentants SNPTES.

Ordre du jour

Informations de la présidente	1
Point n° 1 Approbation du PV du CT du 30 juin 2022 (sous réserve) (avis).....	2
Point n° 1 bis Approbation des PV du CT 3 décembre 2020, 30 avril 2020, 18 septembre 2020 et du 21 juin 2018 (sous réserve) (avis)	2
Point n° 2 Examen des projets de règlement intérieur des huit écoles doctorales de l'université de Lorraine (avis).....	2
Point n° 3 Examen des statuts de l'UR 7305 littératures, imaginaires, sociétés - LIS (avis)	2
Point n° 4 Examen des statuts modifiés de l'UFR Langues pour Spécialistes des Autres Disciplines (LANSAD) : changement d'une personnalité extérieure du conseil (avis)	2
Point n° 5 Précision du calendrier de mise à disposition du RSU et de la base de données sociales (information).....	2
Point n° 6 Lignes directrices de gestion relatives au régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) (sous réserve) (avis)	3
Point n° 7 Publication des postes d'enseignants du second degré - 1ère vague 2023 (avis)	3
Point n° 8 Missions d'expertises - complément (avis).....	3
Point n° 9 Suivi des propositions et avis du CT du 30 juin 2022 (information)	3
Point n° 10 Questions diverses	3

Informations de la présidente

Actuellement pas de financement de l'augmentation du point d'indice pour 2022 et 2023.

La Présidente exprime de fortes craintes relatives à l'augmentation du coût des énergies. Une fermeture de l'établissement n'est pas une solution envisagée.

Frédérique Hinsberger quitte ses fonctions actuelles pour prendre les fonctions de "Responsable du contrôle interne"



Point n° 1 Approbation du PV du CT du 30 juin 2022 (sous réserve) (avis)

VOTE : **10 pour** dont le SNPTES-UNSA

AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

Point n° 1 bis Approbation des PV du CT 3 décembre 2020, 30 avril 2020, 18 septembre 2020 et du 21 juin 2018 (sous réserve) (avis)

Le SNPTES regrette la présentation au CT excessivement tardive de ces comptes rendus

VOTE : 6 pour, 2 abstentions dont le SNPTES-UNSA

AVIS FAVORABLE

Vie Institutionnelle

Point n° 2 Examen des projets de règlement intérieur des huit écoles doctorales de l'université de Lorraine (avis)

Ce projet de règlement vise à harmoniser les règlements intérieurs des écoles doctorales. Il précise notamment le fonctionnement des conseils.

VOTE : 8 pour dont le SNPTES-UNSA

AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

Point n° 3 Examen des statuts de l'UR 7305 littératures, imaginaires, sociétés - LIS (avis)

Reporté (Doit être validé par le conseil de laboratoire)

Point n° 4 Examen des statuts modifiés de l'UFR Langues pour Spécialistes des Autres Disciplines (LANSAD) : changement d'une personnalité extérieure du conseil (avis)

VOTE : 8 pour dont le SNPTES-UNSA

AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

Ressources Humaines

Point n° 5 Précision du calendrier de mise à disposition du RSU et de la base de données sociales (information)

Octobre 2022 : Communication au CT du RSU et de la base de données sociales

13 janvier 2023 : date limite de communication des ajouts/remarques relatives au RSU

CT de janvier 2023 : présentation du bilan social en CT



Point n° 6 Lignes directrices de gestion relatives au régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) (sous réserve) (avis)

C2 : La présidente déplore l'absence de texte et de dotation relative à cette composante

C3 :

- Le décret paru en septembre ne simplifie par la procédure de constitution et d'étude des demandes
- 470 dossiers éligibles ont été déposés (1500 candidat éligibles – les chercheurs bénéficiant d'un PEDR ne sont pas éligibles au C3)
- La VP RH rappelle la complexité du processus lié à l'attribution de cette prime et s'interroge sur le coût global de gestion cette campagne.
- Dans un cadre de l'harmonisation de la notation par les sections CNU, l'UL va mettre en place une commissions interne consultative représentative de CNU.

VOTE : 3 contre, 3 abstention, 2 pour dont le SNPTES-UNSA

AVIS FAVORABLE

Point n° 7 Publication des postes d'enseignants du second degré - 1ère vague 2023 (avis)

Le rectorat a posé son veto sur 5 des mouvements demandés pour cette rentrée. La Présidente souligne que le veto était initialement de 10 postes mais qu'un dialogue constructif avec le rectorat a permis de ramener ce nombre à 5. Ces 5 postes sont donc publiés à nouveau.

VOTE : 3 contre, 5 pour dont le SNPTES-UNSA

AVIS FAVORABLE

Point n° 8 Missions d'expertises - complément (avis)

VOTE : 2 contre, 6 pour dont le SNPTES-UNSA

AVIS FAVORABLE

Divers

Point n° 9 Suivi des propositions et avis du CT du 30 juin 2022 (information)

Point n° 10 Questions diverses